

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **6 juillet 2015** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1	M. Patrice Thériault (absent)	Siège # 4	M. Gaston Bourgault
Siège # 2	M. Nelson Lacroix	Siège # 5	Mme Karine Godbout
Siège # 3	Mme France Thibodeau (absente)	Siège # 6	M. Sylvain Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur la maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2015-07
96

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Sylvain Chabot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 03.01 - Séance ordinaire du 1er juin 2015**
- 04 - LÉGISLATION**
- 05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 05.01 - Acceptation des comptes**
 - 05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles**
 - 05.03 - Adoption des journaux**
 - 05.04 - Résiliation du solde résiduaire - Règlement d'emprunt N-134**
 - 05.05 - Soumissions - Programmation des travaux TECQ 2014-**

2018

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

07.02 - Demande pour la sécurité dans la Rue Dumas

07.03 - Abat-poussière - entériner l'acceptation de la soumission

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant

08.01.01 - Délégation de compétences - Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant

09.03 - OMH Saint-Adalbert

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant

10.02 - Rencontre règlements d'urbanismes - disponibilités

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant

12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant

12.03 - Remerciements pour le Gala Méritas

12.04 - Demande du comité de l'Âge d'Or

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

14 - VARIA

14.01 - Char allégorique pour le centenaire de Ste-Lucie-de-Beauregard

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

03.01 - Séance ordinaire du 1er juin 2015

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Sylvain Chabot et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juin 2015, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - LÉGISLATION

2015-07
97

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

**2015-07
98**

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de

- 28 851,48 \$ pour la période de juin.

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillers Sylvain Chabot et Karine Godbout. Ces derniers ont apposé leurs initiales.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2015-07
99**

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés ainsi que les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Sylvain Chabot et résolu :

- que les comptes du mois de juin 2015, au montant total de 70 630,24 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	57 209,05 \$
• Salaires nets versés	9 296,89 \$
• Remises d'employeur	4 124,30 \$
• Total	70 630,24 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2015-07
100**

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par , appuyé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

EJ-02-06 à EJ-02-11 : Conciliation bancaire de février 2015;

EJ-03-12 à EJ-03-17 : Conciliation bancaire de mars 2015;

EJ-04-18 à EJ-04-22 : Conciliation bancaire d'avril 2015;

EJ-05-23 à EJ-05-28 : Conciliation bancaire de mai 2015;

CORR-04-01 à CORR-04-03 : Corrections avril 2015;

CORR-05-04 à CORR-05-08 : Corrections mai 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2015-07
101**

05.04 - Résiliation du solde résiduaire - Règlement d'emprunt N-134

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adalbert a entièrement réalisé l'objet du règlement N-134 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 833 610 \$;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 1 609 988 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt N-134 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Il est, par conséquent,

PROPOSÉ PAR : Nelson Lacroix

APPUYÉ PAR : Karine Godbout

ET RÉSOLU :

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement N-134 soit réduit de 2 443 598 à 833 610 \$;

QU'UNE copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2015-07
102**

05.05 - Soumissions - Programmation des travaux TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé une soumission aux firmes Tetra Tech QI inc. et Roche pour la préparation de la programmation des travaux TECQ 2014-2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil décide d'accepter les soumissions sur une base horaire plutôt que sur une base forfaitaire;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions horaires sont les suivantes :

- Tetra Tech QI inc. est à 115 \$ / heure;

- Roche à 95 \$ / heure;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé Sylvain Chabot, appuyé par Gaston Bourgault et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Adalbert accepte la soumission la plus basse, soit celle de Roche sur une base horaire au taux de 95 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Le camion incendie devrait arriver demain soir. Il reste un bruit de roulement mais ça ne peut être réglé puisque c'est au niveau des pneus. Le siège avant du conducteur sera remplacé et quelques petits à faire chez Maxi-Métal. Pour ce qui est de notre ancien camion, la pompe est brisée.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Une demande est faite de monsieur Samuel Gauvin afin de voir si la municipalité pourrait l'aider à défrayer une partie du coût du gravier mis dans un fronteau puisque de dernier n'était pas carrossable. Karine Godbout demande les preuves de factures et mentionne que le conseil se rencontrera pour discuter de cette demande avant de donner une réponse. Des remerciements à la municipalité sont également faits suite à l'épandage du calcium liquide. Du gravier a également été mis dans certains rangs et que l'état de la route est vraiment bien suite à cette intervention.

**2015-07
103**

07.02 - Demande pour la sécurité dans la Rue Dumas

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Adalbert a reçu des plaintes à l'effet que les gens circulaient rapidement dans la rue Dumas;

CONSIDÉRANT QUE pour la municipalité de Saint-Adalbert, la sécurité des usages est importante;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Gaston Bourgault et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Adalbert achète une enseigne "Attention à nos enfants" ainsi que des dos d'ânes.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2015-07
104**

07.03 - Abat-poussière - entériner l'acceptation de la soumission

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des soumissions pour le calcium en flocons et que les prix sont les suivants :

- Sel Warwick : 537 \$ / tonne

- SEBCI : 550 \$ / tonne

- Somavrac : 539,69 \$ / tonne

CONSIDÉRANT QUE prix sont plus élevés que l'an passé, nous avons demandé pour le calcium liquide et le prix est le suivant :

- Somavrac : 0,296 \$ / litre

- SEBCI : 0,300 \$ / litre

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'environ 60 000 litres ;

CONSIDÉRANT QUE le calcul des coûts est le suivant :

Calcium en flocons :

537 \$ x 34 tonnes = 18 258 \$

Épandage : 1 500 \$

Calcium liquide :

60 000 litres x 0.296 \$ = 17 760 \$

CONSIDÉRANT l'économie d'environ 2 000 \$;

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Nelson Lacroix et résolu d'entériner l'acceptation de la soumission pour l'achat de calcium liquide avec SOMAVRAC au coût de 0,296 \$ / litre.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant

La compétence pour le contrat de déchets et du recyclage a été donnée à la RIGD L'Islet-Sud.

Il reste à savoir si monsieur Jacques Bois soumissionnera pour le prochain contrat et il y aura également un calcul du coût d'acquisition de nos propres équipements.

2015-07
105

08.01.01 - Délégation de compétences - Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Nelson Lacroix et résolu de déléguer la compétence à la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de l'Islet-Sud pour l'appel d'offre du contrat de cueillette et transport des déchets et de la récupération.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Absente

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant

Ce dernier n'a pas eu les chiffres réels du brunch mais il reviendra à ce sujet. Toutefois, il mentionne que c'était un succès.

Pour ce qui est de la journée de la famille, une rencontre se tiendra mercredi avec le comité des loisirs afin de calculer les résultats de l'activité. Cette journée a également été un succès. Le maire tient à féliciter tous les gens impliqués tant du comité des loisirs que du comité de la Politique familiale.

09.03 - OMH Saint-Adalbert

La directrice générale mentionne que le projet de loi pour la fermeture de l'entité de l'OMH Saint-Adalbert devrait se faire d'ici la fin décembre. C'est-à-dire qu'à compter du 1er janvier 2017, le poste de direction serait fermé et qu'il n'y aurait plus de CA pour assurer le suivi budgétaire et les demandes. Un regroupement d'OMH sera fait et la gestion se fera par l'entité qui sera créé. Le maire mentionne qu'il y a présentement des discussions à cet effet à la MRC de l'Islet.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant

Absent

10.02 - Rencontre règlements d'urbanismes - disponibilités

La disponibilité des membres du conseil serait lundi le 13 juillet à 19h00. La directrice générale confirmera le tout par courriel.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Absente

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant

Rien à signaler.

12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant

Ce dernier mentionne que nous avons beaucoup de bandes de patinoire à refaire. Sylvain Chabot mentionne que St-Marcel a donné ce type de contrat à la Quincaillerie GH de Saint-Cyrille. Nous prendrons des informations à cet effet. Une mention est également faite afin d'avoir les coins arrondis.

Pour ce qui est du terrain de volley-ball, nous regarderons avec le comité des loisirs pour un partage des coûts. Sylvain Chabot mentionne également que le sable de plage se vend chez Lemieux à LaPocatière ainsi que chez Unibéton à St-Raphaël. Le coût est cependant très élevé puisque c'est du sable lavé.

12.03 - Remerciements pour le Gala Méritas

La directrice générale fait une lecture en gros de la lettre transmise par l'école secondaire La Rencontre.

12.04 - Demande du comité de l'Âge d'Or

Gaston Bourgault ira les rencontrer à cet effet.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

Aucun sujet

14.01 - Char allégorique pour le centenaire de Ste-Lucie-de-Beauregard

Nous organiserons un char allégorique pour le centenaire de Ste-Lucie-de-Beauregard. L'organisation se fera avec Sylvain Chabot et Normand Caron. René Laverdière est disponible pour aider et Sylvain Chabot mentionne qu'il discutera avec le comité de la Politique Familiale afin de savoir s'il y aura des enfants.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Nelson Lacroix, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Fermeture à 20h45

René Laverdière, maire

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la
Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles
prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses
décrites ci-devant.

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.